

**EUREX FIDUCIAIRE
EUROPEENNE**

Société d'Expertise
Comptable inscrite
au tableau de l'Ordre
de Lyon
Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur la
liste nationale des
commissaires aux
comptes, rattachée à la
CRCC de Chambéry

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité de Saône & Loire

14 rue Tilladet

71000 MACON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

SAS au capital de 1.958.624 euros - Siren n° 385 274 196 RC Annecy - TVA FR 88 385 274 196 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - CS 30282 - 69453 Lyon Cedex 06 - Tél : 04 72 75 49 00
E.mail : eurex.lyon@eurex.fr - www.eurex.fr

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité de Saône & Loire

14 rue Tilladet

71000 MACON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de Saône & Loire

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE & LOIRE de la Ligue Nationale Contre le Cancer** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

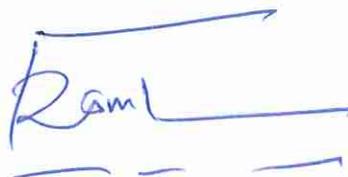
Comme précisé par l'article L.813-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LYON, le 23 mars 2022

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Le Commissaire aux Comptes

Franck LABINTAN



ANNEXE AU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A N N E X E

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains		20.000,00		20.000,00	20.000,00
Constructions		204.099,92	8.136,07	195.963,85	241.601,89
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		18.496,73	17.821,07	675,66	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		242.596,65	25.957,14	216.639,51	261.601,89
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		242.596,65	25.957,14	216.639,51	261.601,89
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					232,91
Créances usagers et comptes rattachés		300,48		300,48	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		56.387,65		56.387,65	90.167,17
Disponibilités		537.309,01		537.309,01	343.627,01
Valeurs mobilières de placement		270.940,85		270.940,85	270.940,85
Charges constatées d'avance		2.101,62		2.101,62	2.418,30
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		867.039,61		867.039,61	707.286,24
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		1.109.636,26	25.957,14	1.083.679,12	968.888,13
TOTAL GÉNÉRAL		1.109.636,26	25.957,14	1.083.679,12	968.888,13

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			154.863,10		154.863,10
Réserves pour projet de l'entité			403.649,61		453.901,83
Réserves			558.512,71		608.764,93
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			179.947,89		- 50.252,22
Situation nette			738.460,60		558.512,71
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			738.460,60		558.512,71
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
FONDS REPORTEES ET DEDIEES TOTAL II			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			19.704,66		18.061,66
PROVISIONS TOTAL III			19.704,66		18.061,66
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			96.834,39		105.629,44
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			31.404,71		29.694,17
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			11.716,11		11.246,89
Dettes fiscales			116,00		112,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			185.513,65		245.702,26
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			325.684,86		392.384,76
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			1.083.750,12		968.959,13
TOTAL GÉNÉRAL			1.083.750,12		968.959,13

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Cotisations			34.152,00		33.958,00	0,00
Ventes de biens			70,00		2.139,00	0,00
Ventes de prestations de services			17.296,99		24.907,60	0,00
Ventes de biens et de services			17.366,99		27.046,60	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			6.950,00		5.780,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			317.963,76		267.104,62	0,00
Mécénats			4.100,00		1.602,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			0,00		88.570,15	0,00
Ressources liés à la générosité du public			322.063,76		357.276,77	0,00
Contributions financières			271.982,72		45.190,64	0,00
Produits de tiers financeurs			600.956,48		408.247,41	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres produits			0,00		1,23	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I			652.515,47		469.263,24	0,00
Achats de marchandises			6.432,45		7.096,41	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			105.098,18		109.355,52	0,00
Aides financières			304.748,37		280.457,04	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			944,08		18.619,81	0,00
Salaires & traitements			57.323,77		50.196,90	0,00
Charges sociales			19.155,78		16.232,00	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions			7.034,99		6.431,29	0,00
Reports fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres charges			25.886,87		32.917,92	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II			526.624,49		521.306,89	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			125.890,98		-52.043,65	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			524,19		617,97	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III			524,19		617,97	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			833,15		501,17	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV			833,15		501,17	0,00
RESULTAT FINANCIER			-308,96		116,80	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			125.582,02		-51.926,85	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			782,26		2.043,27	0,00
Produits excep s/opérations en capital			94.000,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			94.782,26		2.043,27	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			0,00		0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital			40.371,39		327,64	0,00
Dol excec amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			40.371,39		327,64	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			54.410,87		1.715,63	0,00
Impôts sur les bénéfices			45,00		41,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)			747.821,92		471.924,48	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)			-567.829,03		-522.135,70	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			179.992,89		-50.211,22	0,00
Dons en nature			0,00		269,40	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Bénévolat			44.344,00		50.758,00	0,00
Contributions volontaires en nature			44.344,00		51.027,40	0,00
Secours en nature			0,00		269,40	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole			44.344,00		50.758,00	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature			44.344,00		51.027,40	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.5 <i>Dettes</i>	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dois manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de président ; Docteur Jean-Marc SAUZEDDE a succédé à Madame Christiane DUBOIS en Avril 2021

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	322 301	801	80 505	242 597
Immobilisations financières				
Total	322 301	801	80 505	242 597

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	801	80 505
→ Matériel Info	801	
→ Vente rue Lacretelle		80 505
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	801	80 505

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	60 699	5 392	40 134	25 957
Amort.Immobilisations financières				
Total	60 699	5 392	40 134	25 957

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	56 688	56 688	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	2 102	2 102	
Total	58 790	58 790	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	270 941	461 161			190 220
Total	270 941	461 161	0	0	190 220

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	71 417	
Livrets et comptes épargne	414 245	
Comptes à terme		
Total	485 662	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Avoir Ligue Affranchissement		233
→ Legs à recevoir Ligue	34 485	68 737
→ Dons à recevoir Ligue	8 728	5 030
→ Verre CAMVAL + Montceau	13 174	16 400
→		
→		
Disponibilités	524	593
Total	56 911	90 993

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
MMA	1043	1 360
Engie Home	287	287
immo de France	772	772
...		
...		
Total	2 102	2 419

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	154 863								154 863	
→ Fonds de réserve générale	453 902						50 252		403 650	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Écarts de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau			50 252		50 252					
Excédent ou déficit de l'exercice	-50 252									
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	558 513	0	50 252	0	50 252	0	50 252	0	558 513	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	18 062	1 643		19 705
→				
Total	18 062	1 643	0	19 705

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	96 834	8 867	36 206	51 761
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 405	31 405		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	11 832	11 832		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	185 514	185 514		
Produits constatés d'avance		0		
Total	325 585	237 618	36 206	51 761

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	45	41
→ Impôt sur les sociétés	45	41
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	11 716	11 247
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 849	1 992
→ Caisse de retraite	469	456
→ Caisse de prévoyance	291	271
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	6 454	6 041
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 582	2 416
→ Prélèvement à la source	71	71
Total	11 761	11 288

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	31 405	29 694
→ FNP - Factures non parvenues (Poste, Eurex, siel Bleu et LNCC)	25 870	20 216
→ Cptes Frs 4011	3 901	4 070
→ Cptes Frs 4012 LNCC	1 634	5 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	185 513	245 703
Recherche Versée LNCC	120 717	72 324
Recherche Rhône-Alpes	62 600	91 500
Recherche CCIR-GE	0	81 000
Secours Familles	2 196	879
Total	216 918	275 397

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE

11/02/2022 - 11:15

	EMPLOIS		Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France	369 559,33	344 552,80	369 559,33	344 552,80	344 818,84	339 357,92
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	369 559,33	344 552,80	369 559,33	344 552,80	344 818,84	339 357,92
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	103 451,88	78 445,35	103 451,88	78 445,35	98 635,34	93 174,42
1.2 Réalisées à l'étranger	266 107,45	266 107,45	266 107,45	266 107,45	246 183,50	246 183,50
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	87 395,16	81 455,63	87 395,16	81 455,63	79 790,36	74 586,85
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	87 395,16	81 455,63	87 395,16	81 455,63	79 790,36	74 586,85
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
3.1 Frais d'information et de communication	109 231,54	57 195,45	109 231,54	57 195,45	96 513,50	85 761,07
3.2 Frais de fonctionnement	2 923,52	2 923,52	2 923,52	2 923,52	2 752,00	2 752,00
3.3 Autres charges	59 333,29	47 668,59	59 333,29	47 668,59	87 026,40	76 273,97
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	46 974,73	6 603,34	46 974,73	6 603,34	6 735,10	6 735,10
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 643,00	1 643,00	1 643,00	1 643,00	1 013,00	1 013,00
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	45,00		45,00		41,00	
TOTAL CHARGES	567 874,03	484 846,88	567 874,03	484 846,88	522 176,70	500 718,84
EXCÉDENT OU DÉFICIT	179 947,89		179 947,89		-50 252,22	

	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France	8 300,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00	9 741,00	9 741,00
Réalisées à l'étranger	8 300,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00	9 741,00	9 741,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 062,00	16 062,00	16 062,00	16 062,00	16 173,40	16 173,40
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 982,00	19 982,00	19 982,00	19 982,00	25 113,00	25 113,00
TOTAL	44 344,00	44 344,00	44 344,00	44 344,00	51 027,40	51 027,40

LA LIQUE UNION DES SAÛNNAIS		REPORTING - COMITÉ DE SAÛNE ET LOIRE		RESSOURCES		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE									
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC								
1.1	Cotisations sans contrepartie	-546 154,32	-546 154,32	-546 154,32	-546 154,32	-418 601,84	-418 601,84	-418 601,84	-418 601,84
1.2	Dons, legs et mécénat	-34 152,00	-34 152,00	-34 152,00	-34 152,00	-33 968,00	-33 968,00	-33 968,00	-33 968,00
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-322 063,76	-322 063,76	-322 063,76	-322 063,76	-357 276,77	-357 276,77	-357 276,77	-357 276,77
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-189 938,56	-189 938,56	-189 938,56	-189 938,56	-27 357,07	-27 357,07	-27 357,07	-27 357,07
2.1	Cotisations avec contrepartie	-194 717,60	-194 717,60			-47 542,64			
2.2	Parrainage des entreprises								
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-99 935,34	-99 935,34			-307,50			
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-94 782,26	-94 782,26			-45 190,64			
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-6 950,00	-6 950,00			-2 044,50			
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS								
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS								
	TOTAL	-747 821,92	-747 821,92	-747 821,92	-546 154,32	-471 924,48	-418 601,84	-418 601,84	-418 601,84

LA LIQUE UNION DES SAÛNNAIS		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE									
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC								
	Bénévolat	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-51 027,40	-51 027,40	-51 027,40	-51 027,40
	Prestations en nature	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-50 758,00	-50 758,00	-50 758,00	-50 758,00
	Dons en nature					-269,40	-269,40	-269,40	-269,40
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC								
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE								
	Prestations en nature								
	Dons en nature								
	TOTAL	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-44 344,00	-51 027,40	-51 027,40	-51 027,40	-51 027,40

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	524	618
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	524	618

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	14 495	13 606
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 301	2 160
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	1 499	1 407
Actions de société et politique de santé	2 763	2 593
Frais d'appel aux dons et legs	32 299	30 317
Frais de fonctionnement (dont communication)	22 337	20 967
Total	75 694	71 050

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	78 761	65 949
Actions d'information, prévention, dépistage	11 519	11 819
Actions de formation	257	325
Actions de recherche	11 885	19 242
Actions autres	1 030	1 300
Total	103 452	98 635
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	1 790	1 360
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	264 317	244 824
Actions autres		
Total	266 107	246 184

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	2 924	2 752
Frais de gestion :		
- Achats d'études, eau, électricité, achats fournitures	4 942	5 486
- Loc Immobilière, chges locatives, maintenances, ass	11 612	10 592
- Honoraires, dpcts, télécommunications	9 952	25 898
- Salaires et traitements	23 130	16 356
- Impôts et taxes	944	18 620
- Cotisation statutaire	8 752	10 075
Autres charges	46 975	6 735
Total	109 231	96 514

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	44 344	51 027
Total		44 344	51 027

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Par d'autres organismes	Par l'organisme	Par d'autres organismes							
Achats de marchandises	6 333				100						6 433
Variation de stock	27 312				50 741		27 045				0
Autres achats et charges externes	38 641	266 107									105 098
Aides financières							944				304 748
Impôts, taxes et versement assimilés					24 284		19 285				944
Salaires et traitements	13 755				8 015		6 601				57 324
Charges sociales	4 540						5 392				19 156
Dotations aux amortissements et dépréciations								1 643			5 392
Dotations aux provisions											1 643
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	12 871				4 256		8 760				25 887
Charges financières							833				833
Charges exceptionnelles							40 371				40 371
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices										45	45
TOTAL	103 452	266 107	0	0	87 395	0	109 231	1 643	0	45	567 873

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	8 300		16 062	19 982	44 344
Personnel bénévole					
TOTAL	8 300	0	16 062	19 982	44 344

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 880
Total	2 880

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Reprise Secours non utilisés	306
→ Remboursement Recherche	476
→ Vente Rue Lacreteille	94 000
→ ...	
Total	94 782
Charges exceptionnelles	
→ Immo cédé val compta Rue Lacreteille.	40 371
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	40 371

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		344 552,80	339 357,92
1.1 Réalisées en France		344 552,80	339 357,92
Actions réalisées par l'organisme		78 445,35	93 174,42
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		54 054,61	60 796,06
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		11 218,52	11 511,03
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		257,42	324,99
Actions de société et politique de santé		1 029,66	1 299,94
Actions Internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etbs de recherche contre le cancer		11 885,14	19 242,40
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		266 107,45	246 183,50
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		1 790,00	1 360,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etbs de recherche contre le cancer		264 317,45	244 823,50
Programmes nationaux		120 717,45	72 329,50
Programmes régionaux et départementaux		143 600,00	172 500,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		81 455,63	74 586,85
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		81 455,63	74 586,85
Frais d'appel de dons		43 319,52	40 596,61
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		36 758,48	32 297,13
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			400,00
Activités de récupérations		1 377,63	1 293,11
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		57 195,45	85 761,07
3.1 Frais d'information et de communication		2 923,52	2 752,00
Frais d'information et de communication externe		2 923,52	2 752,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		47 668,59	76 273,97
Frais de gestion		37 972,39	47 579,59
Formation administrative			
Impôts et taxes		944,08	18 619,81
Cotisation statutaire 10%		8 752,12	10 074,57
3.3 Autres charges		6 603,34	6 735,10
Charges financières		1 211,35	989,17
Dotations aux amortissements		5 391,99	5 418,29
Charges exceptionnelles			327,64
TOTAL DES EMPLOIS		483 203,88	499 705,84
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 643,00	1 013,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		61 307,44	82 117,00
TOTAL		546 154,32	582 835,84

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 300,00	9 741,00
Réalisées en France	8 300,00	9 741,00
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 062,00	16 179,40
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 982,00	25 113,00
TOTAL	44 344,00	51 027,40

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-546 154,32	-418 601,84
1.1 Cotisations sans contrepartie		-34 152,00	-33 968,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-322 063,76	-357 276,77
Dons manuels non affectés		-301 015,65	-261 773,44
Dons manuels affectés		-16 948,11	-5 331,18
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-88 570,15
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 100,00	-1 602,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-189 938,56	-27 357,07
Manifestations		-6 388,71	-14 150,50
Ventes (dont abonnement à vivre)			-1 055,00
Prestations et autres ventes		-200,00	-449,60
Activités de récupération		-9 854,00	-10 000,00
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-924,28	-1 084,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-524,19	-617,97
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-172 047,38	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-546 154,32	-418 601,84
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-546 154,32	-418 601,84

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	395 046,04	565 517,03
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	61 307,44	-82 117,00
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	40 437,73	5 745,93
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	496 791,21	489 145,96

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-44 344,00	-51 027,40
Bénévolat	-44 344,00	-50 758,00
Prestations en nature		
Dons en nature		-269,40
TOTAL	-44 344,00	-51 027,40

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Amoire met	323			323		
2015	Imprimante	234			234		
2016							
2017							
2018							
2019							
2020	Bâtiment	185 000		110 000	75 000	3 700	1 480
2020	Peinture	18 273			18 273	1 218	1 218
2020	Serveur NAS	826			826	275	275
2021	Ordinateur	801			801	125	125
Total		205 457	0	110 000	95 457	5 318	3 098

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (Ne concerne que les RUP MUP)

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	16			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1250	0,75	19 213
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	5	400	0,24	6 148
Organisation de manifestations	15	140	0,09	2 152
Communication, démarches auprès des médias	80	800	0,48	12 296
Ventes au profit du CD	6	50	0,03	769
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	15	60	0,04	922
Quête sur la voie publique ou à domicile	1	20	0,01	307
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	50	150	0,09	2 306
Autres.	1	15	0,01	231
Total	195	2 885	2	44 344

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 477	2
Total	2	3 477	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	300
6257 - Réceptions	Restauration	39
6063 - Fournitures et entretien	Tapis APA + frais Ligue	230
6064 - Fournitures Adm	Pot à crayon	11
...	...	
Total		339

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4269** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.